

Il n'y a pas un seul Sauvage des Six-Nations qui ait cherché à se faire émanciper en vertu des dispositions de l'acte de 1869 ; ils croient qu'ils sont mieux tels qu'ils sont aujourd'hui ; il est probable, néanmoins, qu'ils demanderaient à être émancipés, s'il leur était donné de posséder leurs terres à titre de fief absolu.

K.

Extrait du témoignage de John Garlow, cultivateur :—

Ce serait un grand avantage s'il y avait deux magistrats de nommés dans la réserve.
On devrait obliger les Sauvages de payer leurs dettes à l'instar des blancs.

L.

Thomas Payne, M. D. :—

Il a connu les Sauvages des Six-Nations depuis neuf ans ; il croit qu'ils ont fait beaucoup de progrès dans la manière de cultiver leurs terres pendant cet espace de temps ; ils se sont aussi grandement perfectionnés dans la pratique de la religion chrétienne, ils ont chez eux assisté aux offices divins ; et je n'ai jamais vu ailleurs de gens plus attentifs à leurs devoirs religieux.

On ne rencontre pas maintenant parmi eux plus de misère ou de pauvreté que chez les blancs.

Un grand nombre de Sauvages méritent d'être émancipés et ont toutes les qualités requises pour l'être.

Il ne saurait trouver de raison qui s'oppose à ce que les Sauvages ne puissent en temps opportun prendre leur place comme les autres dans les rangs de la société. C'est une question qui mérite d'être considérée très-attentivement.

M.

John Cayuga, chef et cultivateur :—

Les Sauvages sont sous l'impression que leurs chefs peuvent vendre en tout temps le bois de commerce qui se trouve sur la réserve, sans leur consentement, et ils désirent ardemment en retirer les bénéfices pour eux-mêmes ; de cette façon ils en coupent et ils vendent plus qu'ils ne le feraient autrement. S'ils savaient qu'on ne les inquiéterait pas à ce sujet, ils seraient plus scrupuleux à conserver leur bois.

Il n'y a pas un seul Sauvage d'émancipé en vertu des dispositions de l'acte de 1869 ; cet acte ne donne pas satisfaction ; un grand nombre de Sauvages désireraient se faire émanciper, si cet acte contenait des dispositions plus acceptables.

N.

Wm. McCurgow, médecin :—

Il a connu les Sauvages des Six Nations depuis au-delà de trente et un ans. Il a remarqué pendant cet espace de temps des signes d'une amélioration très-sensible dans leur caractère moral ainsi que dans leurs habitudes laborieuses.

Il reste bien peu de bois de commerce sur la réserve, mais il y a encore une grande quantité de bois de chauffage, qui avec des soins convenables pourrait encore suffire pendant cinquante ans et plus. Il y a une très-grande quantité de bois d'abattu par terre ; beaucoup trop en vérité ; on devrait, sans perdre de temps, le couper et le vendre. Il est d'opinion que les Sauvages ne s'opposent pas à prendre la position qu'occupent les blancs devant la loi, mais qu'ils ne consentiraient pas à abandonner leurs terres et à s'éloigner.

Il a connu un grand nombre de Sauvages qui méritaient d'être émancipés.

O.

James Wm. Osborne, M.D. :—

Il a été en rapport assez fréquents avec les Sauvages des Six Nations depuis vingt-cinq ans.